

*La Gazette des communes*, 4 février 2013

## **Elus**

### **Un statut qui fait l'unanimité**

**Les sénateurs ont adopté à l'unanimité, dans la nuit du 29 au 30 janvier, en première lecture, la proposition de loi relative au statut des élus locaux, en particulier ceux des petites communes et ceux qui sont salariés. « Nous sommes face à des améliorations considérables », s'est félicitée la ministre de la Décentralisation, Marylise Lebranchu.**